

Le quorum étant atteint, la Présidente ouvre la séance à 14h20.

Informations de la Présidente

➤ **Changement de membres représentants au sein du CAC**

La Présidente informe des changements de membres au sein du CAC et souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers :

- la nomination des représentants du Conseil Régional BFC Madame Francine CHOPARD, conseillère régionale déléguée qu'elle remercie pour sa présence et monsieur Luc BARDI, conseiller régional délégué (excusé).
- Monsieur Vincent Hilaire, qu'elle remercie pour sa présence, remplace monsieur Alexandre Caminada pour l'UTBM.
- Monsieur Sylvain Ladoire remplace monsieur Pierre Fumoleau pour le CGFL.

Catherine Baumont informe les membres que le renouvellement des membres des collèges D et E (doctorants/étudiants) aura lieu fin mars 2018.

- **Signature scientifique UBFC**

La Présidente informe le conseil des taux des publications mentionnant la signature scientifique UBFC par rapport au total de celles des établissements membres :

	2015 - 2018	2106 - 2018	2017-2018
Taux janvier 2018	41%	56%	67%
Taux décembre 2017 (rappel)	40%	56%	67%

Les chiffres sont issus d'une extraction WOS (Web of Science)

La Présidente rappelle l'intitulé du référencement UBFC pour les publications : "Univ. Bourgogne Franche-Comté"

➤ **Vie de la communauté UBFC - Vœux UBFC**

La Présidente informe l'assemblée que les vœux UBFC se tiendront le mardi 30 janvier 2018 à la MSH de Dijon.

➤ AAP3 – Masters internationaux

Le troisième AAP master internationaux est lancé depuis le 10 janvier 2018 (clôture 7 septembre 2018). La date limite pour les avis des établissements sur les projets déposés est le 15 juillet 2018.

Ces Masters de l'AAP 3 ouvriront à la rentrée 2019.

La Présidente invite madame Chahraoui, VP formation d'UBFC, à présenter cet appel.

Le calendrier a été modifié et allongé sur 6 mois pour permettre aux porteurs de projets de préparer leurs dossiers et de suivre le circuit des validations et avis des instances au sein des établissements.

ISITE-BFC peut financer les projets jusqu'en 2022, ce 3^{ème} appel sera donc le dernier pour assurer l'ensemble du cursus master.

Actuellement, 6 dossiers sont susceptibles d'être déposés.

Un membre du CAC demande si le Master Intelligence économique (BSB/UFC) sera ouvert à la rentrée 2018 ? La problématique de ce master repose sur l'écart entre les droits d'inscription d'un établissement public (250€) et ceux d'un établissement privé qui doit assurer le fonctionnement des formations sans apport de l'Etat (des droits d'inscription de l'ordre de 8 000€ sont usuels dans ce cas). Il a eu un échange avec le Ministère pour la mise en place d'un double diplôme et cette proposition a été refusée.

Ce master est très demandé par les étudiants et serait attractif : la recherche d'autres partenaires pourrait être une solution.

➤ Calendrier des CAC

dates	instances
Mardi 23 janvier 2018	CAC restreint + CAC plénier
Mercredi 28 février 2018	CAC restreint + CAC plénier
Mercredi 28 mars 2018	CAC restreint + CAC plénier
Mercredi 25 avril 2018	CAC restreint + CAC plénier
Mercredi 23 mai 2018	CAC restreint + CAC plénier
Mercredi 27 juin 2018	CAC restreint + CAC plénier
Mercredi 11 juillet 2018	CAC restreint et sous réserve (CAC plénier)

1. Masters internationaux

La Présidente précise qu'il s'agit de donner un avis sur le calendrier de recrutement, les capacités d'accueil et les critères de candidature. Elle laisse la parole à madame Chahraoui pour présenter ce dossier :

Afin de mettre en place les 8 Masters UBFC, le Ministère doit être informé d'ici fin janvier des éléments mis à validation ce jour pour paramétrer le site : "trouvermonmaster.gouv"

- les dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement,
- les capacités d'accueil,
- les mentions de licence conseillées,
- les critères d'examen des dossiers,
- le libellé du parcours type,
- et UBFC devra ajouter sur le site "trouvermonmaster.gouv", le lien vers l'établissement concerné pour détailler le contenu de la formation.

vote : UNANIMITE

➤ Bourses de mobilités sortantes dans le cadre du projet ISITE-BFC

Le Copil ISITE-BFC a décidé d'attribuer 50 bourses de mobilités (25 bourses entrantes et 25 bourses sortantes). Les montants des bourses ont été validés par le CA du 26 septembre pour un montant maximum de 8 000 € par an. Le CAC du mois de décembre a validé la liste des candidats proposé pour les bourses de mobilités entrantes.

Aujourd'hui, il s'agit de valider la liste des candidats pour les bourses de mobilités sortantes. Cette liste de candidats a été proposée au Copil ISITE-BFC sur proposition des responsables de Master et pour les 5 parcours ouverts en 2017-2018.

Behavioural Ecology and Wildlife Management	> 7 étudiants
Physics, Photonics and Nanotechnology	> 1 étudiant
Physiological and Psychological FOOD choices Determinants	> 2 étudiants
Ecology, Monitoring and management of Ecosystems	> 2 étudiants
TOTAL	> 12 étudiants

Madame Chahraoui précise que le CAC aura à travailler sur la procédure et les modalités d'attribution de ces bourses pour les prochains appels. Une commission d'attribution des bourses sera constituée et aura à préparer les avis du CAC de juillet 2018 sur la base des propositions faites par les responsables des masters internationaux UBFC.

Une discussion s'engage sur différents points : sur la répartition des bourses, sur les possibilités de cumul de ces bourses (mobilité entrante et sortante), sur le cumul avec les indemnités de stage, sur leur adéquation avec la stratégie d'attractivité et de développement des masters internationaux UBFC ...

La Présidente propose aux membres de lui transmettre les questions relatives à ce sujet pour initier le travail de la commission d'attribution des bourses et définir un cadre en lien avec la vice-présidente déléguée à la formation.

La présidente met au vote la liste des bénéficiaires des bourses de mobilités sortante.

vote : MAJORITE
(2 abstentions)

2. Pôles thématiques

La Présidente rappelle qu'une première présentation a été réalisée lors du CAC du mois de décembre.

Le rapport a été adressé aux membres du CAC et la présentation projetée en séance est annexée au procès-verbal. La présidente reprend rapidement les premières diapositives.

La structuration d'UBFC en pôles thématiques est d'une part inscrite dans les statuts d'UBFC et d'autre part, repris dans le contrat de site sous les intitulés ci-dessous :

Acronyme	Intitulé du pôle
SFAT	Sciences Fondamentales, Appliquées et Technologie
SV2TEA	Sciences de la Vie et de la Terre, Territoires, Environnement, Aliments
SCS	Santé, Cognition, Sport
PIM	Polytechnicum = Pôle d'Ingénierie et de Management
DGEP	Droit, Gestion, Economie, Politique
LLC	Lettres, Langues et Communication
SHS	Sciences de l'Homme et de la Société

Missions générales :

- intégrée au projet ISITE-BFC et sont des fonctions académiques opérationnelles (coordonner la rédaction des profils de postes EC, mise en place d'une démarche qualité dans les formations...)
- de donner une visibilité unifiée (définition d'intitulés pour les pôles)
- de faire émerger des projets structurants
- interactions entre les pôles

Missions spécifiques :

* **Les pôles SFAT, SV2TEA et SCS** ont pour mission d'animer les axes thématiques de l'ISITE-BFC et de développer les interactions avec les autres pôles.

* **Les missions du pôle d'Ingénierie et de Management Polytechnicum**, sont précisées dans l'accord de consortium qui le régit. Les rapports étroits qu'il entretient avec le monde économique et ses liens internationaux seront mis en valeur et une attention particulière sera portée sur le doctorat.

* **Pour les pôles DGEP, LLC et SHS**, déjà structurés autour d'axes pluridisciplinaires dans chacune des Maisons des Sciences de l'Homme de Dijon et de Besançon, des projets structurants sont attendus à l'échelle du regroupement. Le développement de projets répondant aux AAP sur les instruments de l'ISITE-BFC sont notamment attendus.

Le pôle fonctionnel Recherche a réalisé un premier travail de répartition des unités de recherche, ED et structures fédératives au sein des pôles thématiques (liste a priori validée par les établissements qui ont interrogé les unités de recherche dont ils sont tutelles)

La gouvernance des pôles

La gouvernance devra être articulée au périmètre des pôles et aux groupes d'experts disciplinaires (x12).

La gouvernance s'organisera sur l'année 2018 à partir un binôme préfigurateur qui aura en charge la mise en place d'une assemblée générale, d'un bureau et d'un conseil de perfectionnement.

Pour les 3 premiers pôles, l'animateur de l'axe Isite est un des membres du binôme :

Axe 1 : Michael Gauthier, CNRS (FEMTO-ST)

Axe 2 : Bertrand Schmitt, INRA (CESAER)

Axe 3 : Olivier Micheau (INSERM Dijon) ou David Masson (CHU Dijon, dans UMR INSERM Dijon)

Pour les autres pôles, il faut que des porteurs de projets se déclarent.

La présidente précise que les pôles doivent être en lien étroit et travailler avec le milieu socio-économique – d'où la création des conseils de perfectionnement.

Enfin, les relations entre les pôles et les instances seront également à définir.

D'ici le 9 mars les pôles devront se réunir, dans leur configuration recherche, car UBFC doit donner un avis sur les projets déposés dans le cadre de l'appel à projet Recherche Région. Cet avis sur la cohérence au sein du site BFC vient compléter l'avis des établissements.

Questions :

Quelles sont les interactions entre les pôles thématiques, les conseils scientifiques des établissements et les collegiums ?



R : des avis sont donnés au niveau de l'établissement (au sein de leurs instances : CS, collegium). les pôles thématiques examinent les projets étendus au niveau BFC et sur des critères différents.

La Présidente présente ensuite la charte que chaque pôle aura à définir.

Une discussion s'engage sur l'articulation des pôles thématiques, leurs rôles et les relations avec les instances. Les questions amorcées lors de la séance du 20 décembre 2017 sont discutées. Les membres estiment au final qu'il est trop tôt et manquent de recul pour se positionner sur ces questions. La présidente souhaite que les membres du CAC lui fassent remonter leurs propositions ou questions.

La Présidente met au vote la proposition d'organisation en pôles thématiques.

vote : UNANIMITE

3. Questions diverses

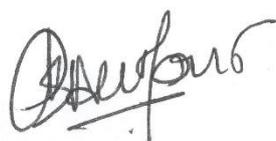
La présidente donne la parole à un membre du conseil académique qui intervient sur une information selon laquelle le conseil des membres souhaite modifier les statuts d'UBFC sur trois points :

- la nomination des vice-présidents serait à l'initiative du conseil des membres
- la rédaction de l'ordre du jour du CA serait faite par le conseil des membres
- la constitution des instances UBFC serait faite au suffrage indirect

La Présidente informe les membres que ces propositions ont été votées lors d'un séminaire du Conseil des membres (5 voix pour auquel s'ajoute le soutien positif d'un membre invité permanent et 1 voix contre). Le séminaire du conseil des membres a ainsi examiné des propositions pour améliorer le fonctionnement d'UBFC et lui permettre d'évoluer dans le contexte permis par les ordonnances à venir. Pour autant, il est rappelé que la mise en application doit suivre une procédure qui implique le passage dans les instances. Les statuts d'UBFC stipulent que la proposition de modification des statuts doit émaner du conseil d'administration et que le conseil des membres doit valider la proposition à la majorité qualifiée.

Il est important que cette information ne soit pas considérée comme la marque d'un mauvais fonctionnement des instances d'UBFC ni d'une remise en cause d'UBFC. Les réunions qui sont menées dans les établissements montrent que le bilan d'UBFC est très positif et qu'UBFC joue pleinement son rôle dans le développement et la coordination de l'ESR en Bourgogne Franche-Comté. Le CAC a toute sa place dans ce bilan et dans l'action d'UBFC.

La séance est levée à 17h45.



Catherine BAUMONT
Présidente
du conseil académique d'UBFC



Carine KOÇUR
Secrétaire de séance



Pôles thématiques UBFC

CAC UBFC

20 décembre 2017

&

23 janvier 2018

LA STRUCTURATION ACADEMIQUE D'UBFC EN POLES THEMATIQUES

→ Prévus dans ses statuts (décret du 11 mars 2015, préambule et article 6)

→ Précisée dans le volet commun du projet stratégique de site 2017-2022 (20 avril 2017, Titre 2, paragraphe 2.3),

7 pôles thématiques qui ont pour objectif d'intégrer recherche, formation et actions de valorisation/transfert au sein d'un ensemble de thématiques originales et d'une grande importance sociétale, tout à la fois ancrées sur les spécificités du territoire Bourgogne - Franche-Comté et porteuses d'attractivité et de développement.

LES POLES THEMATIQUES D'UBFC

SFAT :	Sciences Fondamentales, Appliquées et Technologie
SV2TEA :	Sciences de la Vie et de la Terre, Territoires, Environnement, Aliments,
SCS :	Santé, Cognition, Sport,
PIM :	Polytechnicum = Pôle d'Ingénierie et de Management,
DGEP :	Droit, Gestion, Economie, Politique,
LLC :	Lettres, Langues et Communication,
SHS :	Sciences de l'Homme et de la Société.

1. MISE EN PLACE DES POLES THEMATIQUES

MISSIONS, FONCTIONNEMENT, CALENDRIER

Les pôles thématiques intègrent :

- la formation (initiale/continue)
- la recherche (laboratoires, écoles doctorales),
- les actions d'innovation.

Ils rassemblent sur la thématique :

- des représentants des composantes, des formations,
- des laboratoires, des écoles doctorales
- des partenaires (consortium ISITE-BFC, acteurs institutionnels, entreprises et autres acteurs du monde socio-économique, etc.) engagés dans des collaborations directes avec UBFC

Les entités sont « représentées dans » et non pas « incluses dans » ces pôles.

Pas de cloisonnement rigide

Pour promouvoir une réflexion transdisciplinaire.

Un laboratoire, une composante, etc., peut être engagé dans un ou plusieurs pôles thématiques en fonction de ses périmètres d'activités.

1.1. MISSIONS

Les pôles thématiques sont des espaces de concertation et de coopération entre les parties prenantes.

Ce sont des entités consultatives, de partage d'informations et d'animation qui doivent être forces de propositions d'orientations innovantes, de réflexion prospective et de partenariats internationaux générateurs de projets structurants à l'échelle du site.

Ils élaborent, avec les instances de la COMUE et les établissements membres, une stratégie de long terme du domaine en cohérence avec la trajectoire d'UBFC.

Les missions des pôles thématiques sont générales (pour tous les pôles) et spécifiques (propres à chaque pôle)

Missions générales des pôles thématiques.

1/ Faire émerger, par la force de proposition des enseignants-chercheurs et des chercheurs, des **projets scientifiques structurants, consolidant les projets existants** (Isite, NCU RITM, EUR vague 1) et **incubateurs de projets émergents** (EUR vague 2, AAP Région, ANR, H2020 ...) en recherche et pédagogiques qui leur seront étroitement liés.

→ **Projets en recherche et pédagogiques**

→ **Animation, coordination**

2/ Donner une vision unifiée, lisible et attractive, y compris à l'international, de l'offre ESR de BFC, en particulier à travers un portail unique.

→ **Renforcer la lisibilité de l'ESR du site : cartographie et site web**

→ **Définir un intitulé lisible du Pôle Thématique**

3/ Animer et mener une réflexion prospective avec les communautés concernées en vue de développer des projets avec **les milieux socio-économiques et les collectivités territoriales**

→ **Défis sociétaux, valorisation/transfert**

→ **Conseil de perfectionnement**

4/ Conformément au projet ISITE-BFC, ils assurent par ailleurs les **fonctions académiques** opérationnelles suivantes :

a) coordonner la rédaction des profils des postes d'enseignants-chercheurs fléchés vers les 3 domaines prioritaires d'ISITE-BFC (10 % des postes vacants de tous les membres d'UBFC) : elles font ensuite des propositions aux CAC et CA des établissements membres ;

b) mettre en place une démarche qualité dans les domaines suivants :

- l'évaluation des formations accréditées UBFC : masters internationaux
- les modalités de recrutement des enseignants-chercheurs. La composition des comités de sélection est proposée aux instances des établissements membres de la COMUE UBFC par les pôles thématiques en s'appuyant sur les Groupes d'Experts Disciplinaires, selon les règles communes définies. Les CA ont le pouvoir de décision sur les postes appartenant à leurs établissements respectifs, en acceptant ou en modifiant les propositions formulées par les pôles

→ **Commissions d'Experts Disciplinaires**

→ **Masters internationaux UBFC**

Missions spécifiques des pôles thématiques

* **Les pôles SFAT, SV2TEA et SCS** ont pour mission d'animer les axes thématiques de l'ISITE-BFC et de développer les interactions avec les autres pôles.

* **Les missions du pôle d'Ingénierie et de Management, Polytechnicum**, sont précisées dans l'accord de consortium qui le régit. Les rapports étroits qu'il entretient avec le monde économique et ses liens internationaux seront mis en valeur et une attention particulière sera portée sur le doctorat.

* **Pour les pôles DGEP, LLC et SHS,**

- déjà structurés autour d'axes pluridisciplinaires dans chacune des Maisons des Sciences de l'Homme, de Dijon et de Besançon,
- et au sein de la fédération qui les associe dans l'axe « Transmission, Travail, Pouvoirs »,

des projets structurants sont attendus à l'échelle du regroupement. Le développement de projets répondant aux AAP sur les instruments de l'Isite sont notamment attendus.

Pôles	SFAT	SV2TEA	SCS	PIM	DGEP	LLC	SHSoc
Missions	Visibilité : cartographie formation, recherche, site web Trajectoire UBFC : Coordination des profils de poste fléchés vers Isite, évaluation des formations UBFC ; composition des CdS Animation/Développement à l'échelle du site : projets d'excellence, projets structurants, projets émergents						
	Animation axe Isite Interactions autres pôles			International doctorat		Visibilité à l'échelle du site Projets structurants et émergents	
Echelles	ISITE			Polytechnicum		MSH	
	NCU RITM Défis sociétaux Projets inter-pôles Rayonnement international Développement territorial Milieux socio-économique et collectivités locales						

Objectifs stratégiques des pôles thématiques

Les missions des pôles telles que définies précédemment sont précisées dans la **Charte** et la **Feuille** de route.

La stratégie de développement du pôle consiste à consolider ou lancer des projets académiques au service de la trajectoire d'UBFC. Les projets sont soumis aux appels à projet d'Isite, aux AAP du NCU RITM ou des EUR, aux AAP des partenaires socio-économiques et des collectivités locales, aux AAP des établissements membres ...

Les pôles mettent en place une procédure d'auto évaluation de leurs actions et rendent compte régulièrement de leur activité aux instances d'UBFC (CAC, CA, CM)

Les actions du Conseil Régional de Bourgogne - Franche Comté en soutien à l'ESR du site.

- AAP recherche et avis d'UBFC. Travail confié aux Pôles Thématiques

1.2. Périmètre du Pôle Thématique

Chaque pôle thématique rassemble sur son périmètre académique les structures qui se situent principalement dans les champs disciplinaires et thématiques du domaine :

- a. Au titre de la Recherche
 - a. Unités de recherche et/ou équipes de ces structures de recherche
 - b. Structures fédératives
 - c. ED
- b. Au titre de la formation
 - a. Départements, UFR ... au sein des établissements
 - b. Formations des écoles d'ingénieurs et des écoles de commerce (Pôle PIM)
 - c. Mentions de masters, Formations de niveau Licences et DUT
 - d. Formations médicales et santé
- c. Au titre des projets structurants formation-recherche et des liens socio-économiques
 - a. PIA 2 : ISITE BFC, ...
 - b. PIA3 (NCU RITM – EUR)
 - c. Autres projets structurants
 - d. Acteurs : entreprises, milieux socio-économiques ...

Les structures sont représentées par leurs responsables, qui sont chargés du lien avec les communautés académiques présentes au sein de ces structures.

Le périmètre de chaque pôle, sur la base d'une proposition d'UBFC, fait l'objet d'une concertation entre les membres de la communauté.

Le périmètre de chaque pôle thématiques est susceptible de révision, notamment concernant l'implication de nouvelles structures.

Dans le cadre de l'avis consultatif d'UBFC demandé par la région BFC : AAP recherche et avis d'UBFC. Travail confié aux Pôles Thématiques dans leur périmètre Recherche

Périmètre des Pôles au titre de la recherche

Pôles fonctionnels des VP Recherche des établissements et d'UBFC :

Présentation slides suivants pour chaque pôle : travail à valider par les unités de recherche et les établissements concernant la liste des UR et leur rattachement principal et secondaire

Pôle thématique = Labo, intitulé, responsable, sites géographiques, Effectifs,
Pôle 1 (principal) Pôle 2 (secondaire) voire Pôle 3 si besoin
ED1 (principale) ED2 (secondaire ...) voire ED3 si besoin
Tutelles,
Mots clés : Nomenclature HCERES, Nomenclatures MESRI,
Ecoles (si PIM)

Pôle thématique 1 (possibilité de plusieurs ED)

Sciences Fondamentales, Appliquées et Technologie

Pôle 1	Sigle	Intitulé de l'unité de recherche	Type No.	Responsable	Ville	ED 1	Pôle 2
1 - Sciences Fondamentales, Appliquées & Technologie	IMB	Institut de Mathématiques de Bourgogne	UMR 5584	JOURANI Abderrahim	Dijon	CP	
	ICB	Laboratoire Interdisciplinaire CARNOT de Bourgogne	UMR 6303	DEREUX Alain	Multisite	CP	
	ICMUB	Institut de Chimie Moléculaire de l'Université de Bourgogne	UMR 6302	DENAT Franck	Multisite	CP	
	LE2I	Laboratoire Electronique, Informatique et Image	UMR 6306	GINHAC Dominique	Multisite	SPIM	
	DRIVE	Département de Recherche en Ingénierie des Véhicules pour l'Environnement	EA 1859	SENOUCI Sidi-Mohammed	Multisite	SPIM	
	UTINAM	Univers, Transport, Interfaces, Nano-structures, Atmosphère environnement, Molécules	UMR 6213	PICAUD Sylvain	Besançon	CP	
	NIT	Nanomédecine & Imagerie Thérapeutique	EA 4662	GHARBI Tijani	Besançon	SPIM	3
	LMB	Laboratoire de Mathématiques de Besançon	UMR 6623	DELAUNAY Christophe	Besançon	CP	
	FEMTO-ST	Institut Franche-Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologies	UMR 6174	LARGER Laurent	Multisite	SPIM	7
	LaBoMaP	Laboratoire Bourguignon des Matériaux et Procédés	EA 3633	POULACHON Gérard	Cluny	SPIM	
Labos	10	Effectif Pôle CH & EC =	701				

Pôle thématique 2 (possibilité de plusieurs ED)

Sciences de la Vie et de la Terre, Territoires, Environnement, Aliments

Pôle 1	Sigle	Intitulé de l'unité de recherche	Type No.	Responsable	Ville	ED 1	Pôle 2
2 - Sciences de la Vie et de la Terre, Territoires, Environnement, Aliments	Agro Ecologie	Laboratoire d'Agroécologie	UMR 1347	LEMANCEAU Philippe	Dijon	ES	
	BGS	Biogeosciences	UMR 6282	FARA Emmanuel	Dijon	ES	
	CSGA	Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation	UMR 6265 1324	BRETILLON Lionel	Dijon	ES	3
	PAM	Procédés Alimentaires et Microbiologiques (PAM)	UMR-PAM	BENEY Laurent	Dijon	ES	
	LCE	Laboratoire Chrono-environnement	UMR 6249	BORNETTE Gudrun	Miultisite	ES	7
	THÉMA	Théoriser et Modéliser pour Aménager	UMR 6049	FOLTETE J-Christophe	Miultisite	SEPT	7
	URTAL	Unité de Recherche en Technologie et Analyses Laitières (URTAL)	UPR 0342	BEUVIER Eric	Poligny	ES	
	CESAER	Centre d'économie et sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux	UMR 1041	RENAHY Nicolas	Dijon	DGEP	5
Labos	7	Effectif Pôle CH & EC =	421				

Pôle thématique 3

Santé, Cognition, Sport

Pôle 1	Sigle	Intitulé de l'unité de recherche	Type No.	Responsable	Ville	ED 1	Pôle 2
3 - Santé, Cognition, Sport	LNC	Lipides Nutrition Cancer	UMRS 866	LAGROST Laurent	Miultisite	ES	2
	LEAD	Laboratoire d'Etude de l'Apprentissage et du Développement	UMR 5022	POULIN-CHARRONNAT Bénédicte	Dijon	ES	
	CAPS	Cognition, Action et Plasticité Sensorimotrice	UMRS 1093	PAPAXANTHIS Charalambos	Dijon	ES	
	LIIC	Laboratoire d'immunologie et d'immunothérapie des cancers	EA 7269	BETTAIEB Ali	Dijon	ES	
	Bio-PeroxiL	Biochimie du Peroxysome, inflammation et métabolisme lipidique	EA 7270	LIZARD Gérard	Dijon	ES	
	PEC2	Physiopathologie et Epidémiologie Cérébro-Cardiovasculaires	EA 7460	VANDRIESSE-VERGELY Catherine	Dijon	ES	
	IHGT	Interactions hôte-greffon, tumeur et ingénierie cellulaire et génique	UMRS 1098	SAAS Philippe	Miultisite	ES	
	CHPV	Carcinogenèse associée aux HPV : facteurs prédictifs et pronostiques	EA 3181	PRETET Jean-Luc	Besançon	ES	
	PEPITE	Pathologies et Epithéliums : prévention, innovation, traitement, Evaluation	EA 4267	DEMOUGEOT Céline	Miultisite	ES	
	PCP	Marqueurs pronostiques et facteurs de régulation des pathologies cardiaques et vasculaires	EA 3920	MENEVEAU Nicolas	Besançon	ES	
	C3S	Culture, sport, sante, société	EA 4660	FERREOL Gilles	Besançon	ES	7
	EPILAB	Epigénétique des infections virales et des maladies inflammatoires	EA 4266	HERBEIN Georges	Miultisite	ES	
	LNIC	Laboratoire de Neurosciences Intégratives et Cliniques - neurosciences.univ-fcomte.fr	EA 481	HAFEN Emmanuel	Besançon	ES	
	PSY-DREPI		EA 7458	SALES-WUILLEMIN Edith	Dijon	SEPT	7
	LP	Laboratoire de psychologie de Besançon	EA 3188	MELLIER Denis	Besançon	SEPT	7
Labos	15	Effectif Pôle CH & EC =	333				

Pôle thématique 4

Polytechnicum = Pôle d'Ingénierie et de Management,

Pôle 1	Sigle	Intitulé de l'unité de recherche	Type No.	Responsable	Ville	ED 1	Pôle 2
4 - Pôle Ingénierie & Management	ICB	Laboratoire Interdisciplinaire CARNOT de Bourgogne	UMR 6303		Multisite	CP	
	FEMTO-ST	Institut Franche-Comté Electronique Mécanique Thermique et Optique - Sciences et Technologies	UMR 6174		Multisite	SPIM	7
	LE2I	Laboratoire Electronique, Informatique et Image	UMR 6306		Multisite	SPIM	
	DRIVE	Département de Recherche en Ingénierie des Véhicules pour l'Environnement	EA 1859		Multisite	SPIM	
	LaBoMaP	Laboratoire Bourguignon des Matériaux et Procédés	EA 3633		Cluny	SPIM	
	PAM	Procédés Alimentaires et Microbiologiques	UMR-PAM		Dijon	ES	
	Agro Ecologie	Laboratoire d'Agroécologie	UMR 1347		Dijon	ES	
	LNC	Lipides Nutrition Cancer	UMRS 866		Miultisite	ES	2
	CESAER	Centre d'économie et sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux	UMR 1041		Dijon	DGEP	2
	CREGO	Centre de Recherche en Gestion des Organisations	EA 7317		Multisite	DGEP	
	CEREN	Centre de Recherche sur l'Entreprise (droit privé)	EA 7477		Dijon		
Labos	11	Effectif Pôle CH & EC =	817				

Pôle thématique 5

Droit, Gestion, Economie, Politique

& Pôle thématique 6

Lettres, Langues et Communication

Pôle 1	Sigle	Intitulé de l'unité de recherche	Type No.	Responsable	Ville	ED 1	Pôle 2
5 - Droit, Gestion, Economie, Politique	LEDI	Laboratoire d'Economie de Dijon	UMR 6307	GUILLAIN Rachel	Miultisite	DGEP	2
	CREDIMI	Centre de Recherche sur le Droit des Marchés et des Investissements Internationaux	UMR 6295	FORTIER Clotilde	Dijon	DGEP	
	CREDESPO	Centre de Recherches et d'Etude en Droit et Science Politique	EA 4179	CHARLOT Patrick	Dijon	DGEP	
	CREGO	Centre de Recherche en Gestion des Organisations	EA 7317	FILSER Marc	Multisite	DGEP	
	CRESE	Centre de recherche sur les stratégies économiques	EA 3190	BEAL Sylvain	Besançon	DGEP	
	CRJFC	Centre de recherches juridiques de Franche-Comté	EA 3225	LAPEROU-SCHNEIDER Béatrice	Besançon	DGEP	
	CEREN	Centre de Recherche sur l'Entreprise (droit privé)	CEREN	ASSELINEAU Alexandre	Dijon		
Labos	8	Effectif Pôle CH & EC =	280				
6 - Lettres, Langues et Communication	CIMEOS	Communications, Médiations, Organisations, Savoirs	EA 4177	HEILMANN Eric	Dijon	LECLA	
	TIL	Centre Interlangues : texte, image, langage	EA 4182	ALEXANDRE-COLLIER Agnès	Dijon	LECLA	
	CPTC	Centre Pluridisciplinaire Textes et Cultures	EA 4178	BAJRIC Samir	Dijon	LECLA	
	CRIT	Centre de recherches interdisciplinaires et transculturelles	EA 3224	DAHAN-GAIDA Laurence	Besançon	LECLA	
	ELLIADD	Edition, langages, littératures, informatique, arts, didactique, discours	EA 4661	ROXIN Ioan	Besançon	LECLA	
Labos	5	Effectif Pôle CH & EC =	242				

Pôle thématique 7

Sciences de l'Homme et de la Société : Sociétés – Espaces - Temps.

Pôle 1	Sigle	Intitulé de l'unité de recherche	Type No.	Responsable	Ville	ED 1	Pôle 2
7 - Sciences de l'Homme et de la Société	DPF	Développement professionnel et formation	NL DPF	OLRY Paul	Dijon	SEPT	
	CGC	Centre Georges Chevrier : Ordre et désordre dans l'histoire des sociétés	UMR 7366	TORNATORE Jean-Louis	Dijon	SEPT	6
	IREDU	Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education	EA 7318	GIRET Jean-François	Dijon	SEPT	
	AGIR	Logiques de l'agir	EA 2274	MARTIN Thierry	Besançon	SEPT	
	ISTA	Institut des sciences et techniques de l'antiquité	EA 4011	GONZALES Antonio	Besançon	SEPT	
	LASA	Laboratoire de sociologie et d'anthropologie	EA 3189	JACQUES-JOUVENOT Dominique	Besançon	SEPT	
	CLF	Centre Lucien Febvre	EA 2273	DIETSCHY Paul	Besançon	SEPT	
	ARTÉHIS	Archéologie, Terre, Histoire, Sociétés	UMR 6289	LEFEBVRE Sabine	Dijon	SEPT	7
Labos	8	Effectif Pôle CH & EC =	209				

1.3. Gouvernance des Pôles

La gouvernance du pôle doit permettre à chaque communauté concernée de pouvoir être acteur des missions du pôle et notamment des projets structurants pour le site UBFC, proposés et mis en oeuvre tout au long du contrat.

La gouvernance du pôle est facilitatrice et non sur-ajoutante : elle est convenablement articulée aux périmètres des pôles et aux Groupes d'Experts Disciplinaires.

La communauté concernée peut être réunie en **Assemblée plénière** par ex à l'occasion du séminaire annuel du Pôle.

Pour élaborer au cours de l'année 2018, les modalités de fonctionnement du pôle, il est proposé de faire appel à un **binôme préfigurateur** (« porteur de projet »).

Il est constitué sur la base d'un appel à candidature et est nommé par le président d'UBFC.

Pour les pôles SFAT, SV2TEA et SCS, un membre du binôme est l'animateur (ou un des animateurs) de l'axe ISITE associé :

Axe 1 : Michael Gauthier, CNRS (FEMTO-ST)

Axe 2 : Bertrand Schmitt, INRA (CESAER)

Axe 3 : Olivier Micheau (INSERM Dijon) et David Masson (CHU Dijon, dans UMR INSERM Dijon)

Bureau du Pôle Thématique

L'envergure des pôles thématiques nécessite de mettre en place une structure d'animation et d'instruction des actions de la communauté, plus légère, représentative de la communauté concernée et équilibrée par rapport aux sites territoriaux. **Le binôme préfigurateur du Pôle est en charge de définir cette structure et sa composition.**

Conseil de perfectionnement

Les missions du pôle au titre de la trajectoire de l'Université de recherche UBFC s'appuieront sur un **conseil de perfectionnement** complémentaire au « bureau du pôle ». Il assure des missions de veille et de conseils et apporte une vision critique. **Le conseil de perfectionnement est composé du bureau du Pôle, de représentants du monde socio-économique et d'étudiants.** Il se réunit lors de sa mise en place puis, en tant que de besoins, à la demande du bureau du Pôle Thématique, et notamment l'année de la préparation de l'évaluation HCERES.

Le binôme de coordinateurs, préfigurateur du Pôle thématique, est en charge de la mise en place du Pôle au cours de l'année 2018. Son action est de rédiger la charte du pôle thématique, d'établir la première feuille de route (annuelle ou pluri-annuelle) et de proposer le binôme de coordinateurs.

Le binôme est nommé par le président d'UBFC sur proposition du Pôle. Le mandat des 2 coordinateurs couvre la période restante du contrat en cours (octobre 2018-2022). Le premier séminaire prospectif du pôle se réunit au cours du dernier trimestre 2018.

1.4. Relation entre les pôles et les instances

Les relations entre les pôles thématiques et les instances d'UBFC (CA, CAC, CM) sont définies au regard des compétences de ces instances.

Le fonctionnement et les missions de chaque pôle thématique sont définies par une charte (Annexe 1) et font l'objet d'une feuille de route (Annexe 2) qui sont présentées au CAC pour avis et au CA pour les décisions relevant des compétences du CA.

Il est recommandé au PIM « Polytechnicum » de rédiger également sa charte et sa feuille de route.

Les pôles thématiques peuvent assurer des missions de coordination qui leur sont confiées par les instances d'UBFC.

1.5. **Calendrier** L'année 2017-2018 voit la mise en place des pôles et la définition de leurs actions.

Actions	Calendrier
1/ Proposition CM	4 décembre 2017
2/ Présentation au CAC	20 décembre 2017
3/ Réunion groupe fonctionnel des VP recherche Information de la communauté [appel à candidature/constitution du binôme préfigurateur, définition du périmètre]	Janvier-Février/Mars 2018 CM Février/mars
4/ 1^{ère} action du Pôle : - AG - Gouvernance - Présentation	Février/Mars-Avril 2018
5/ Actions du Pôles : - charte, feuille de route, binômes de coordinateurs - réponses AAP, fonctions académiques - séminaire du Pôle, document de prospective	Avril-Octobre 2018

2. CHARTE DES POLES THEMATIQUES

La charte s'applique à l'ensemble des pôles dans sa partie commune et comprend une partie adaptée en fonction des missions spécifiques de chaque pôle. La charte définit le périmètre du pôle, son fonctionnement (gouvernance) et ses missions. La trame suivante est proposée.

CHARTE DU PÔLE THEMATIQUE

NOM du POLE

date

Préambule (partie commune)

La création d'UBFC répond à un impératif de compétitivité pour la Bourgogne Franche-Comté ; région située au cœur d'un espace s'ouvrant sur la Suisse à l'Est, le bassin parisien au Nord-Ouest, la Région Grand Est au Nord-Est, et la Région Auvergne-Rhône-Alpes au Sud. Développer la qualité de l'offre de formation, de la recherche, la visibilité et l'attractivité d'UBFC représentent une réelle ambition autant qu'un défi : développer une offre de formation pluridisciplinaire de qualité, en lien avec une recherche portant des domaines de spécialisation reconnus et en cohérence avec l'économie et la culture de son territoire.



Pour cela, les grands enjeux du regroupement à l'échelle du territoire Bourgogne Franche-Comté sont déployés autour de quatre axes stratégiques : 1/ Créer une organisation visible et lisible de l'ESR en BFC, 2/ Intensifier l'excellence et l'internationalisation de la recherche, 3/ Développer l'attractivité pour les étudiants, les chercheurs et les enseignants-chercheurs et 4/ Dynamiser les territoires de la région en développant l'innovation, le transfert et les partenariats industriels.

La COMUE UBFC, avec les établissements membres et en collaboration étroite avec l'Etat et la Région, entend apporter des réponses aux ambitions et axes de progrès identifiés, dans une volonté partagée de développer l'excellence scientifique, le rayonnement international ainsi que le développement du territoire. Au cœur de ces axes stratégiques, la réalisation du programme I-Site UBFC par le déploiement de ses actions et la réussite de ses objectifs est fondamentale.

La structuration académique d'UBFC en 7 pôles thématiques (textes de références) répond à ces enjeux.

Article 1 - MISSIONS

Les pôles thématiques conduisent un ensemble de missions liées à la réalisation et la réussite du projet I-Site UBFC et à la stratégie académique du site visant à augmenter la synergie entre les communautés et à renforcer le positionnement du site vis-à-vis des stratégies nationales et internationales. Ils visent à soutenir les actions des différentes disciplines ils devront également collaborer entre eux pour aborder des projets transversaux de grande ampleur.

Au titre du projet I-Site UBFC

La réalisation des missions des pôles thématiques UBFC au titre du projet I-Site UBFC est suivie, par des fiches méthodologiques, communes, définies par les instances d'UBFC.

- Lien avec les Groupes d'Experts Disciplinaires et les BGED : pour les postes
- Mise en place des normes de qualité et du respect de celles-ci, pour l'ensemble des établissements, dans les domaines suivants :

Au titre de la stratégie académique d'UBFC

Les pôles thématiques participent à la stratégie académiques d'UBFC afin de :

1/ Créer une organisation visible et lisible de l'ESR en BFC (notamment : cartographie claire de la recherche et de la formation à l'échelle du site, articulée avec celles des établissements, visibilité des liens entre la recherche, la formation et la valorisation ...)

2/ Développer l'attractivité pour les étudiants, les chercheurs et les enseignants-chercheurs (notamment : cohérence et visibilité de l'offre de formation ; réponses AAP Isite, NCU RITM, EUR ..., ...)

3/ Intensifier l'excellence et l'internationalisation de la recherche : émergences d'axes scientifiques prometteurs, contribution à la stratégie internationale d'UBFC, consolidation trajectoire ISITE-BFC...

4/ Développer des actions cohérentes avec les stratégies régionales et locales en matière d'ESR, animer une réflexion prospective de développement de projets pour le site, les milieux socio-économiques et les collectivités (notamment incubateurs de projets émergents en vue de leur soutien par l'action régionale en matière de recherche et d'innovation, classement de ces projets ...)

5/ Dynamiser la région en développant l'innovation, le transfert et les partenariats industriels : eco systèmes territoriaux permettant de développer les partenariats avec les entreprises sur la recherche et la formation, de développer le doctorat en lien avec le monde socio-économique ...

Les pôles thématiques favorisent la transversalité entre les disciplines, entre les domaines scientifiques afin de répondre aux enjeux sociétaux susceptibles de les mobiliser. Ils font des propositions pour répondre, à l'échelle du site, aux appels à projets structurants de la Comue, de la Région, à l'échelle nationale ou internationale. Ils font des propositions de classement des projets relatifs à ces AAP. *Ils s'appuient sur un conseil de perfectionnement.*

Sur la base d'évaluation (ou auto-évaluation), les pôles thématiques proposent des évolutions de cette stratégie en matière de formations, recherches, internationalisation, valorisation, relation avec les acteurs socio-économiques ... afin d'anticiper la préparation des futurs contrats de site et de répondre aux besoins et aux enjeux du site.

Les missions des pôles thématiques UBFC au titre de la stratégie académique d'UBFC, sont définies par une feuille de route dont la durée dépend de l'action à mener. Pour l'année de préfiguration des pôles, la feuille de route couvre une année académique (Janvier à Décembre 2018).

Lien avec les AAP Région

A définir (en cours)

Mission du pôle XXXX (partie à adapter en fonction des pôles)

Le pôle xxxx veillera plus particulièrement à xxxx :

- pour les pôles SFAT, SV2TEA et SCS : animer les axes thématiques de l'ISITE-BFC et développer les interactions avec les autres pôles. Les animateurs des axes ISITE-BFC définis par le COPIL ISITE seront intégrés dans ces pôles ;
 - pour le Polytechnicum, les missions sont précisées dans l'accord de consortium qui le régit. Les rapports étroits qu'il entretient avec le monde économique et ses liens internationaux seront mis en valeur et une attention particulière sera portée sur le doctorat ;
 - pour les pôles DGEP, LLC et SHS, déjà coordonnés autour d'axes pluridisciplinaires dans chacune des Maisons des Sciences de l'Homme de Dijon et de Besançon, des projets structurants sont attendus à l'échelle du regroupement. La fédération des MSH de Dijon et de Besançon sera représentée dans les pôles SHS. Le développement de projets répondant aux AAP sur les instruments d'ISITE-BFC sont notamment attendus.
-

Article 2 - PERIMETRE

Chaque pôle thématique rassemble sur son périmètre académique les structures qui se situent principalement dans les champs disciplinaires et thématiques du domaine :

Ce périmètre donne une indication de la couverture du pôle thématique. Les structures sont représentées par leurs responsables, qui sont chargés du lien avec les communautés académiques présentes au sein de ces structures.

Le périmètre de chaque pôle, sur la base d'une proposition d'UBFC, fait l'objet d'une concertation entre les membres de la communauté. Le périmètre de chaque pôles thématiques est susceptible de révision, notamment concernant l'implication de nouvelles structures.

Description (Nom des structures) du périmètre

a. Au titre de la Recherche

- a. Unités de recherche et/ou équipes de ces structures de recherche (cf. Slide)
- b. Structures fédératives
- c. ED

b. Au titre de la formation

- a. Départements, UFR ... au sein des établissements
- b. Formations des écoles d'ingénieurs et des écoles de commerce (Pôle PIM)
- c. Mentions de masters, Formations de niveau Licences et DUT
- d. Formations médicales et santé

c. Au titre des projets structurants formation-recherche et des liens socio-économiques

- a. PIA 2 : ISITE BFC, ...
- b. PIA3 (NCU RITM – EUR)
- c. Autres projets structurants
- d. Acteurs : entreprises, milieux socio-économiques ...

Article 3-GOUVERNANCE

Remarques :

- * Distinguer une partie transitoire : construction du Pôle : binome préfigurateur
- * A adapter pour le Polytechnicum

Partie transitoire

Un binôme de préfiguration du Pôle sera constitué et nommé par le président d'UBFC.

Le binôme aura en charge la mise en place de la gouvernance du pôle qui devra concilier une consultation de la communauté concernée (Assemblée plénière), un groupe d'animation et de pilotage (ex : bureau) et un groupe d'orientation stratégique (ex : conseil de perfectionnement).

Une fois décidées et constituées, les instances d'animation du Pôle sont définies pour la durée du mandat/du contrat et sont animée par un binôme de coordinateurs.

Gouvernance

Assemblée plénière : elle réunit tous les responsables des structures appartenant au périmètre du pôle thématique. Elle se réunit au minimum 1 fois par an.

Bureau : il est composé de xx membres issus de l'assemblée plénière et assure une représentation équilibrée des structures de formation et de recherche. La composition du bureau est présentée au CAC d'UBFC.

Coordinateur/Coordinatrice : il/elle est en charge du fonctionnement du bureau du Pôle, de la convocation du bureau et de l'assemblée plénière ainsi que de la transmission des avis et propositions émanant de ses travaux. Le mode de désignation du coordinateur/trice est propre à chaque pôle. Le coordinateur/trice du pôle est nommé par le président d'UBFC. Pour les pôles xxxx, l'animateur de l'axe Isite xxxx est membre du binome.

Un conseil de perfectionnement est mis en place par le bureau du Pôle qui en désigne les membres. Il assure des missions de veille et de conseils et apporte une vision critique. Le conseil de perfectionnement est composé du bureau du Pôle, de représentants du monde socio-économique et d'étudiants. Il se réunit lors de sa mise en place puis, en tant que de besoins, à la demande du bureau du Pôle Thématique, et notamment l'année de la préparation de l'évaluation HCERES.

Article 4- PRISE EN COMPTE DES AVIS ET PROPOSITIONS DES PÔLES THÉMATIQUES

Articulation du travail des pôles avec les instances d'UBFC et des établissements membres.

Les Pôles thématiques émettent des avis et propositions sur les sujets dont ils sont saisis ou par auto-saisine.

La COMUE instruira ces avis et recommandations, en les adressant aux instances concernées et transmettra aux Pôles thématiques des retours sur la prise en compte de ces avis et recommandations. Les établissements solliciteront les Pôles thématiques sur les sujets affectant la structuration de la recherche et de la formation sur les périmètres que ces pôles thématiques représentent.

Chaque année, les coordinateurs/trices des pôles présentent le bilan de leur activité et la feuille de route aux instances d'UBFC. L'action des pôles thématiques est appréciée par un ensemble d'indicateurs relatifs à la trajectoire d'UBFC (excellence, internationalisation, essaimage SHS, projets ...)

Articulations spécifiques des pôles

L'animation du pôle et celle des axes Isite doivent être coordonnées.

Les modalités de gouvernance du PIM sont associées à celles prévalant dans l'accord de consortium du Polytechnicum BFC.

L'animation des Pôles SHS est articulée avec les projets portés par les MSH à l'échelle de la fédération.

3. Feuille de route

FEUILLE DE ROUTE

POLE THEMATIQUE XXXXX

ANNEE 2018

La feuille de route 2018 définit la première année d'activité du Pôle. Il s'agit de poser les bases d'un mode de fonctionnement et le cadre de déclinaison des missions du Pôle. Le travail est mené par le binôme de coordinateur de préfiguration du Pôle.

Outre la mise en place de la gouvernance et de l'animation du Pôle (pour 2018) la feuille de route comprend les actions en termes : 1/ d'animation du Pôle thématique et de partages d'informations (sur les formations, la recherche, les relations internationales, les relations avec les milieux socio-économiques ...) 2/ d'élaboration d'un document stratégique et prospectif des actions du pôle en lien avec la stratégie d'UBFC.

1. Mise en place de la gouvernance du Pôle

Après désignation du binôme de coordinateurs de préfiguration du Pôle et validation du périmètre du Pôle, la première assemblée plénière se réunit sur convocation de la présidente du CAC au plus tard en **** 2018 (premier semestre) en vue de définir sa gouvernance.

2. Animation du Pôle

Cette animation vise à réunir la communauté afin de partager les informations relatives au site, autour de thématiques transversales, selon des modalités (lieux, périodicité, thématiques) au choix des Pôles.

Elle prévoira l'organisation d'un séminaire (journée annuelle) permettant la production du projet stratégique du Pôle.

Information sur la nouvelle carte de formation : Présentation de la nouvelle carte de formation sur le périmètre du Pôle, notamment pour les masters internationaux, les masters en anglais et les formations co-accréditées.

Partage des évaluations recherche et formation (HCERES, CNRS, INSERM, INRA...) : dégager des orientations dans le cadre du document de prospective, identifier les synergies et la valeur ajoutée pouvant être dégagées.

Campagne d'emploi : profil de poste, CED ; BCED ; composition des CdS. dans le(s) champ(s) disciplinaire(s) du Pôle.

3. Séminaire et production d'une réflexion prospective

A l'occasion du séminaire du pôle, s'élabore une réflexion prospective dont l'objectif principal est de construire des projets :

- en matière de formation, recherche, international, insertion professionnelle, relation avec l'environnement ...
- articulables avec les projets structurants du site actuels (Isite-BFC ; NCU RITM-BFC, EUR...) ou/et d'autres pôles
- en préparation et en réponses aux AAP (PIA3 notamment)
- intégrés dans les dynamiques locales, nationales et internationales (ISITE, SRESRI, ANR, H2020)
- déployables en actions sur la durée du contrat
- évaluables au regard des objectifs d'UBFC
- soutenables en termes de moyens

La feuille de route (2019 ou pluri-annuelle) présente (à partir de l'année 2019) la stratégie du pôle en vue d'atteindre ces objectifs.